

Monsieur Jean-François CHOSSY
Député de la Loire
4 rue Placette
BP 141
42603 MONTBRISON CEDEX

Paris, le 8 février 2011

N° 018-2011/Pdt
JMB-CTN/VR

Objet : Violences physiques et morales en direction des personnes en situation de handicap

Monsieur le Député,

Dans le cadre de la mission d'information qui vous a été confiée le 5 novembre 2010 par Monsieur le Premier Ministre, François Fillon, sur « l'évolution des mentalités et le changement de regard de la société sur les personnes handicapées », l'Association des Paralysés de France tient à vous informer de la situation d'une famille consternée par la cruauté de certains individus à l'égard des personnes en situation de handicap. Nous aurons l'occasion de vous en parler le 1^{er} mars prochain lors de notre rencontre, mais nous souhaitons vous alerter dès à présent sur ce sujet.

Le jeune Rayan, âgé de 7 ans est atteint de leucodystrophie, une maladie incurable qui atteint le système nerveux. Afin de trouver du soutien, les parents de ce dernier ont créé sur le réseau social Facebook, une page consacrée à leur fils. Cette page a subi des attaques d'internautes qui ont insulté et menacé de mort Rayan et, à travers lui, plus largement les personnes handicapées mentales et moteurs, considérant que ces dernières n'ont pas le droit de vivre.

L'APF est très souvent sollicitée par des personnes en situation de handicap ou par leur famille, qui lui font part de situations de violences, d'agression ainsi que d'insultes dont sont victimes ces personnes vulnérables. Une meilleure protection de ces dernières est donc nécessaire.

Déjà la Cour de Cassation en 2009, dans son rapport annuel, s'était intéressée à ce public en faisant état de sa jurisprudence, de plus en plus protectrice envers ces personnes. De même, au Sénat, lors de la discussion de la loi du 9 juillet 2010 relative aux violences faites aux femmes, un amendement proposait d'insérer un article dans cette loi sur les violences faites aux femmes en situation de handicap. Cet amendement n'avait pas été retenu et du fait de la spécificité de cette question, Nadine Morano s'était engagée à saisir le CNCPH de cette problématique.

.../...

Le Parlement français, tout comme vous, Monsieur le Député, qui présidez actuellement un groupe d'étude à l'Assemblée Nationale sur l'accompagnement des personnes fragilisées par un handicap, êtes sensibles à cette problématique. Il est donc nécessaire de continuer la démarche entreprise par le Parlement de protéger ces personnes d'autant plus avec le développement constant des nouvelles technologies comme Internet ou les réseaux sociaux qui exposent encore plus les personnes fragilisées.

Face à l'importance de cette question et pour toutes ces raisons je souhaite attirer votre attention sur la réalité des personnes en situation de handicap et de leur famille qui vivent au quotidien des vexations, humiliations, agressions verbales ou physiques directement liées à leur situation de handicap que celles-ci proviennent de particulier, de professionnel ou d'agent administratif .

L'APF vous demande d'examiner les possibilités de mettre en place une législation encore plus protectrice des droits à la dignité et à l'intégrité physique et morale pour les personnes en situation de handicap.

En vous remerciant de toute l'attention que vous porterez à ce courrier, nous vous prions de croire, Monsieur le Député, en l'assurance de nos sincères salutations.



Jean-Marie Barbier

Annexe : Témoignage de M. Mathieu père d'un enfant atteint de leucodystrophie



**Témoignage de M. Mathieu, papa Rayan adressé à
Jean-Marie Barbier Président de l'APF**

« Madame, Monsieur,

Je me nomme Claude Mathieu et je suis le père de Rayan Mathieu. Mon fils est atteint de leucodystrophie.

Je me permets de vous contacter aujourd'hui, car depuis deux mois à présent, la page que j'ai créée sur facebook afin de communiquer sur la maladie de mon enfant fait l'objet d'immondes attaques en direction de ma famille.

Ces violentes attaques sont menées par un réseau d'individus se faisant appeler « trolls ». Ils ont stigmatisé Rayan, jusqu'à souhaiter sa mort... Je vous laisse imaginer les répercussions émotionnelles que toutes ces horreurs ont eues sur notre famille... J'ai déposé plainte auprès des services de police, mais la page de Rayan continue d'être quotidiennement attaquée. Nous sommes sur nos gardes en permanence... Des dizaines de pages ont été créées afin de nous insulter un peu plus encore, et même si un certain nombre de personnes nous apportent leur soutien en signalant ces pages, de nouvelles germent en permanence. La violence ne cesse de grimper... Aujourd'hui ces individus créent d'immondes pages prônant la pédophilie, en me faisant passer pour le créateur de ces pages, et pire encore, ils usurpent mon identité et m'attribuent d'immondes propos en direction des enfants. Ainsi, sur la page de Rayan, je reçois des dizaines de messages d'insultes de gens convaincus que je suis l'auteur de ces pages et que Rayan est (entre autre) ma victime sexuelle.

C'est tout simplement inadmissible... Toute ma famille souffre, directement ou indirectement de cette situation. Rayan, qui est alité en permanence et totalement dépendant de ses parents, ressent le stress omniprésent qui règne sous notre toit depuis deux mois.

Je fais appel à vous afin d'obtenir un soutien qui nous est nécessaire afin de faire cesser tout ceci, afin que Rayan puisse vivre un quotidien plus sain entouré de ses parents et de son frère.

Nous avons besoin qu'une organisation de poids nous appuie dans nos démarches car en tant que particulier, il est bien difficile d'avoir assez de poids pour régler ce gros problème de discrimination aux malades et aux handicapés. Je m'en remets à votre appréciation, en souhaitant pouvoir vous compter à nos côtés.

Bien Cordialement,

Claude Mathieu »